

PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

*Direction départementale
des territoires*

*Service environnement
et prévention des risques*

*Pôle prévention des risques
et lutte contre les nuisances
Unité lutte contre les nuisances*

**Installations de stockage de déchets
inertes**

**Attestation de dépôt d'un dossier
de demande d'autorisation d'exploiter une
installation de stockage de déchets inertes**

Envoi en RAR

La société PICHETA représentée par Monsieur Albert ZAMUNER, agissant en qualité de responsable Développement, a déposé le 19 Février 2014 un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de MONTGÉ-EN-GOËLE au lieudit "La Goële".

Ce dossier sera soumis à l'instruction réglementaire, conformément aux dispositions de l'article L.541-30-1 et des articles R.541-65 à R.541-75 du code de l'environnement relatifs aux installations de stockage de déchets inertes.

La présente attestation ne vaut ni accusé de réception d'un dossier complet, ni autorisation d'exploiter, y compris l'exécution des travaux préparatoires.

Vaux-le-Pénil, le

24 FEV. 2014

**Société PICHETA
13 route de Conflans- BP 60**

95480 PIERRELAYE

Le chef du pôle prévention des risques
et lutte contre les nuisances

Françoise LE BRAY